



Fonds OSER

Rencontre référents méthanisation
9 octobre 2015



A quoi sert le fonds OSER ?



A soutenir l'émergence de centrales de production d'énergie renouvelable décentralisée sur la Région Rhône Alpes en investissant dans les sociétés de projets qui les portent

A accompagner et accélérer le développement de ces projets en partenariat tant avec les développeurs et industriels, qu'avec les collectivités et acteurs locaux du monde de l'énergie



Les raisons de la mise en place du fonds OSER

- **La Région Rhône Alpes bénéficie d'un fort potentiel de développement des énergies renouvelables**
 - 1ère région productrice d'hydroélectricité, 534 usines hydroélectriques sur le territoire.
 - Rayonnement solaire abondant, particulièrement dans le sud du territoire
 - Région la plus boisée de France
 - Vallées et collines pour le développement de l'éolien.
 - Activité agricole importante; potentiel biogaz et bio-méthane
- **Des objectifs ambitieux**
 - Le Schéma Climat-Air-Energie de la Région fixe des objectifs élevés de développement : passer de 15% aujourd'hui à 30% en 2020 la part des énergies renouvelables dans la consommation finale.
- **Mais une dynamique de développement insuffisante au regard des enjeux**
 - Enjeux tarifaires, réglementaires etc
 - Des raisons financières
 - Porteurs de projets sous-capitalisés ne leur permettant pas un accès satisfaisant au crédit
 - Défaillance du marché de capital investissement sur ce segment, incluant maintenant la phase d'amorçage des projets
 - Des enjeux d'acceptabilité et d'accompagnement territorial

Un actionnariat régional diversifié

- OSER est un fonds de nouvelle génération à actionnariat public privé et gouvernance privée, réunissant des capitaux publics et privés.
- Statut de société de capital risque (SCR), prises de participations minoritaires dans des sociétés de projet

Entité	Participation
Région Rhône Alpes	5 000 k€
Caisse des dépôts	1 800 k€
Banque Populaire des Alpes	1 000 k€
Caisse d' Epargne Rhône Alpes	400 k€
Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	500 k€
CNR	400 k€
GEG	100 k€
La NEF	250 k€
Energie partagée	20 k€
Enercoop	
TOTAL	9 470k€

Typologie des projets

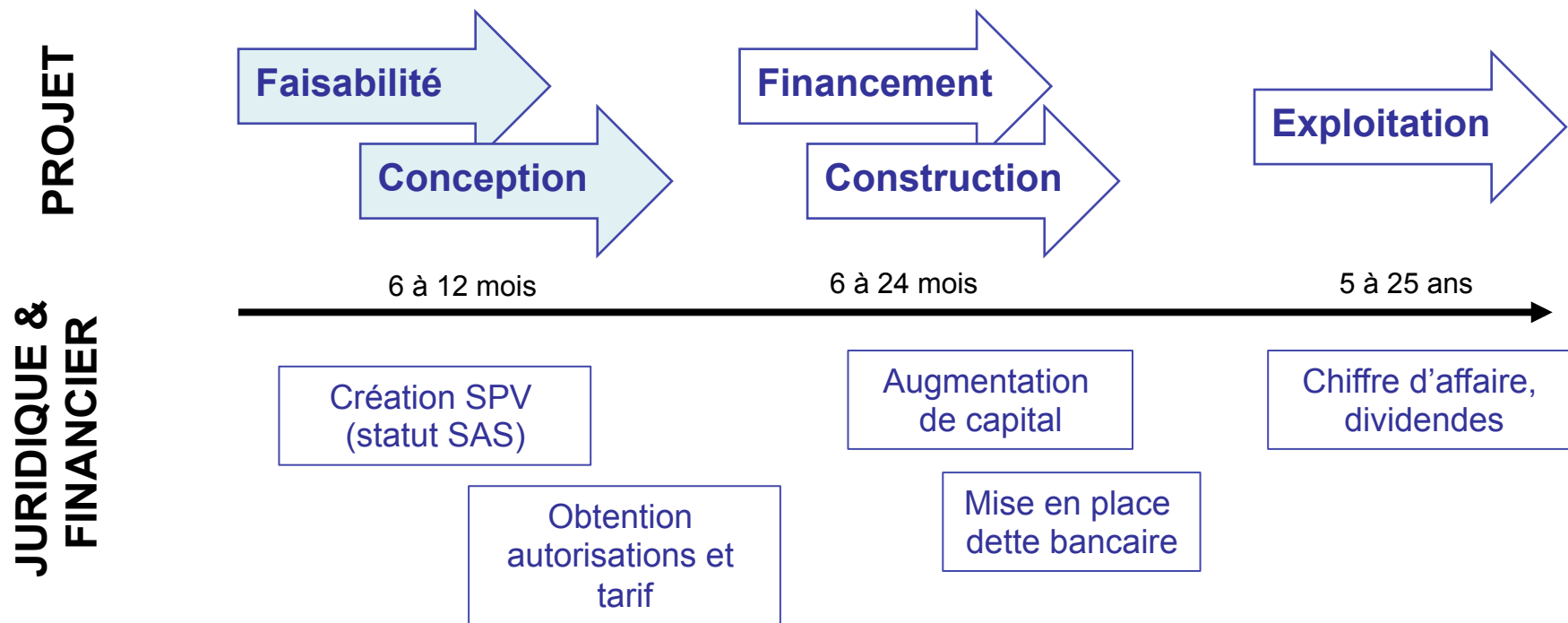
- Filières:
 - Méthanisation agricole & territoriale,
 - Eolien (1,5 MW à 20MW),
 - Biomasse, réseau de chaleur,
 - Photovoltaïque (de 600kWc à 12 MWc / AO CRE) ,
 - Hydroélectricité (à partir de 600kW)...
- OSER : intervient majoritairement sur la phase de construction, et peut être présent sur le développement d'accompagnement associé
 - Approches technico économique
 - Approches financières
 - Tiers de confiance
- Enjeux territoriaux :
 - Participation citoyenne
 - Intervention des collectivités



Une activité et des critères d'intervention spécifiques

- Prises de participations **minoritaires** en fonds propres ou quasi fonds propres (capital, compte courant d'associé, obligations convertibles) dans des sociétés de projets « décentralisées » sur l'ensemble de la région Rhône Alpes
- Tickets d'investissement dans les projets de **100 k€ à 1 500 K€**.
- Durée d'investissement « **patiente** » (entre 15 et 20 ans voir plus)
- Prise de participation et appui au développement et à l'amorçage des projets, l'essentiel de l'investissement effectif sera à la construction
- Equilibre des **filières** et des **implantations**
- Tout type de contrepartie et de co investisseurs (publics, privés, unique, multiples)
- **Gouvernance** :
 - soumission des dossiers au directeur des projets,
 - passage en comité de présélection,
 - comité d'investissement,
 - conseil d'administration (compter 6 semaines)

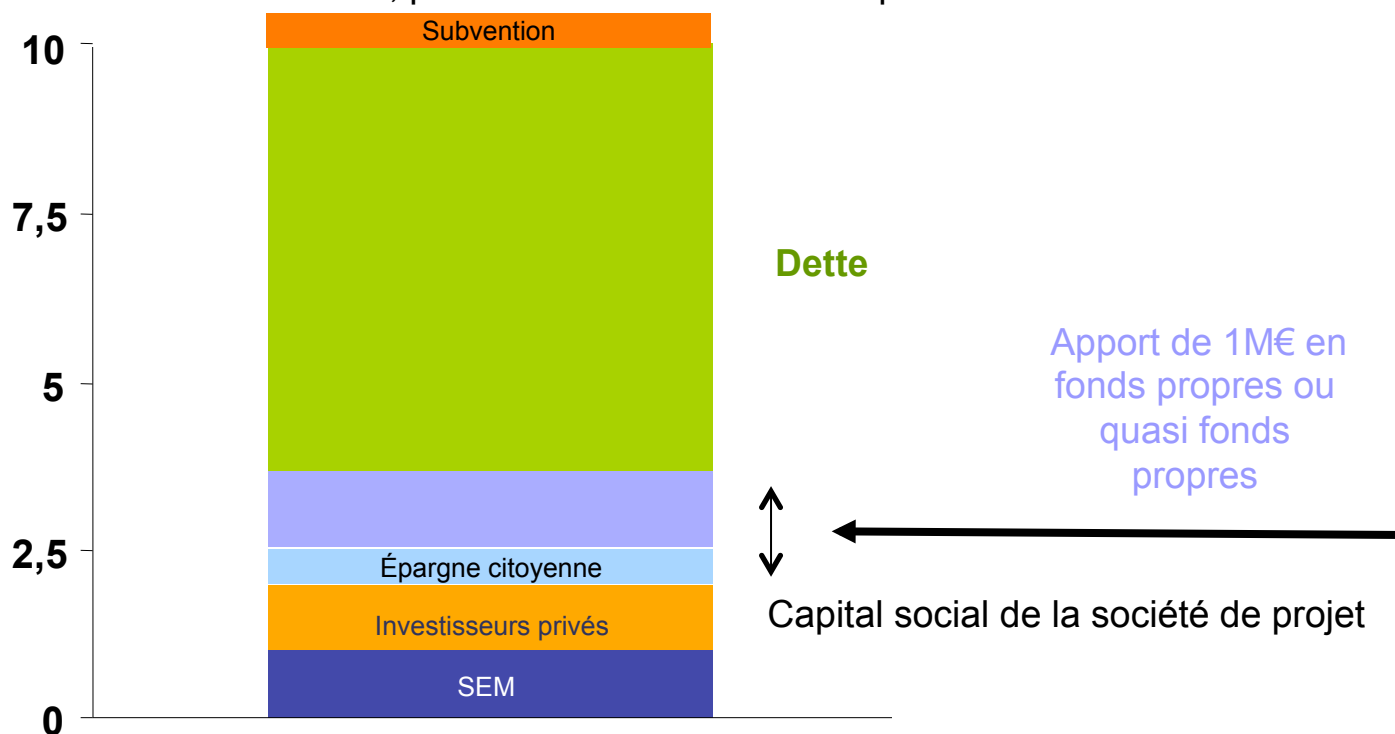
Déroulement type d'un projet



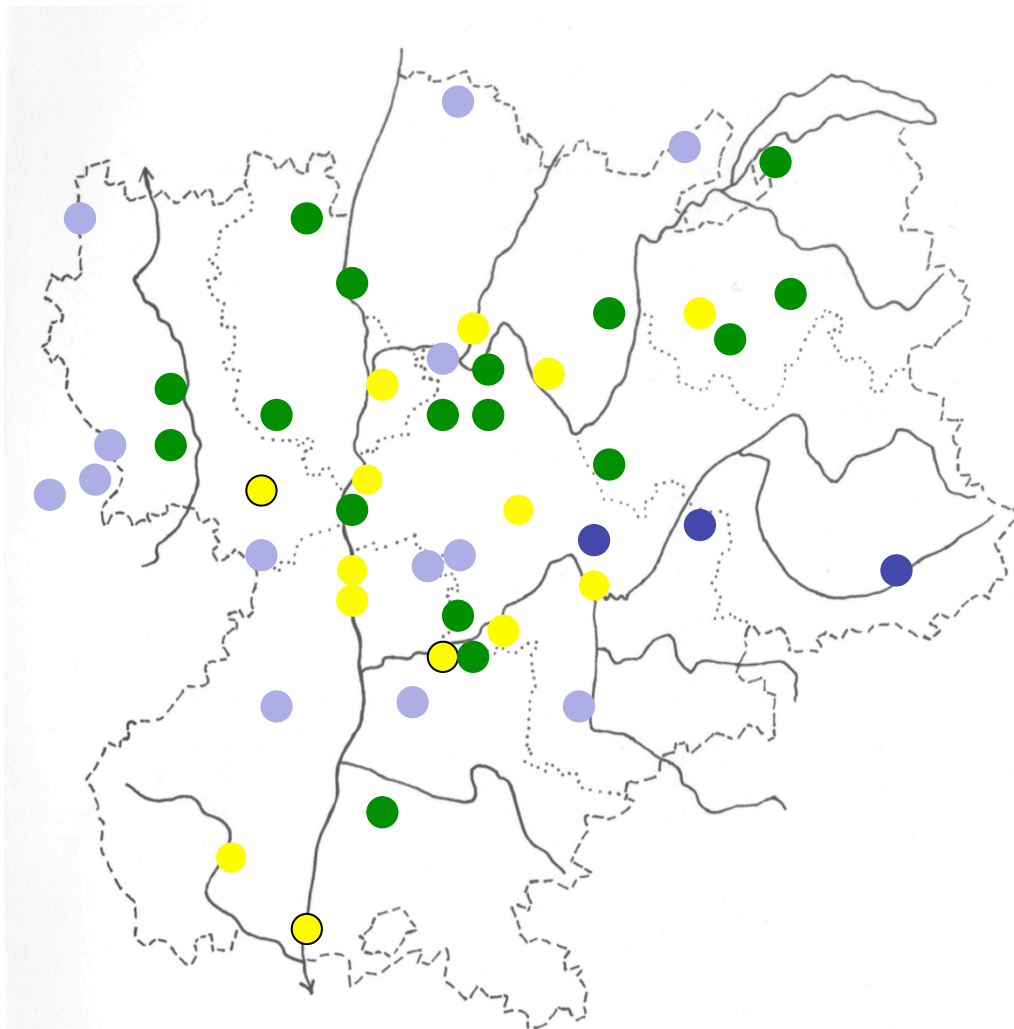
Modalités d'intervention, illustration

Exemple d'un projet Projet de **Méthanisation**, budget global de 11 M€ dont 1 M€ de subventions

- Constitution d'une **société de projet** chargée de porter les travaux d'investissement et d'exploiter la centrale.
- Actionnaires de la société : une SEM (1 M€), investisseurs privés (fournisseurs d'intrants, industriel) (1M€), Fonds d'investissement citoyens (0.5M€) + fonds d'investissement régional (0.5M€) : OSeR peut travailler avec tout type de partenaires
- Financement par emprunt à hauteur d'environ 50% → les revenus du projet vont d'abord servir à rembourser la dette, puis ensuite des dividendes pourront être reversés aux actionnaires.



Cartographie des projets en discussion par OSER



- Solaire PV
 - Hydraulique
 - Méthanisation
 - Eolien
- Projet ayant fait l'objet d'une décision d'investissement par le CA de OSER

Vous avez un projet sur votre territoire ?

- **N'hésitez pas à venir nous en parler et à nous solliciter**
- **Notre rôle est de vous permettre de renforcer l'actionnariat du territoire, dans la durée**
- **Notre processus :**
 - Prise de contact initiale, instruction en vu d'un passage en comité de preselection des projets (tous les 15 jours), émission d'une lettre d'intérêt par OSER – *soutien formel et appui au projet*
 - Si avis favorable, alors préparation d'un dossier en vu du comité d'investissement de OSER
 - Le CA entérine ensuite la décision d'investissement, versement des fonds une fois que l'ensemble des autorisations sont obtenues et les recours éventuels purgés – néanmoins OSER est une fonds actif qui aide dans la mesure de ses moyens les dossiers à sortir
- **Evolutions**
 - Prise de participation en développement, plus en amont
 - Intervention sur la future grande région Rhône Alpes Auvergne

Focus sur la méthanisation

- **Vu d'un investisseur, la *méthanisation* :**
 1. S'apparente plus à une filière industrielle de traitement des déchets qu'à une production d'énergie renouvelable
 1. Distinction entre agricole, industriel, territorial
 2. Est perçue globalement comme une filière qui n'est pas encore mature, et autant nous pouvons constater une véritable bulle sur l'investissement dans le solaire et l'éolien, autant c'est l'inverse dans la méthanisation
 3. C'est bien le rôle de OSER que d'accompagner néanmoins les porteurs de projets !

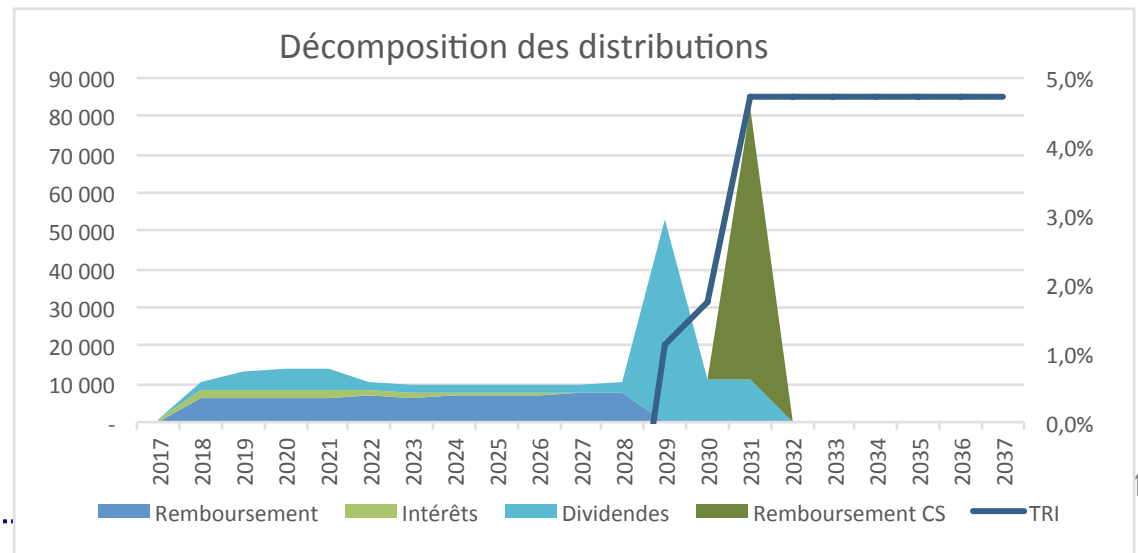
Plus spécifiquement...

Un investisseur *actif* et *avisé* intervenant sur la filière « méthanisation » cherche à :

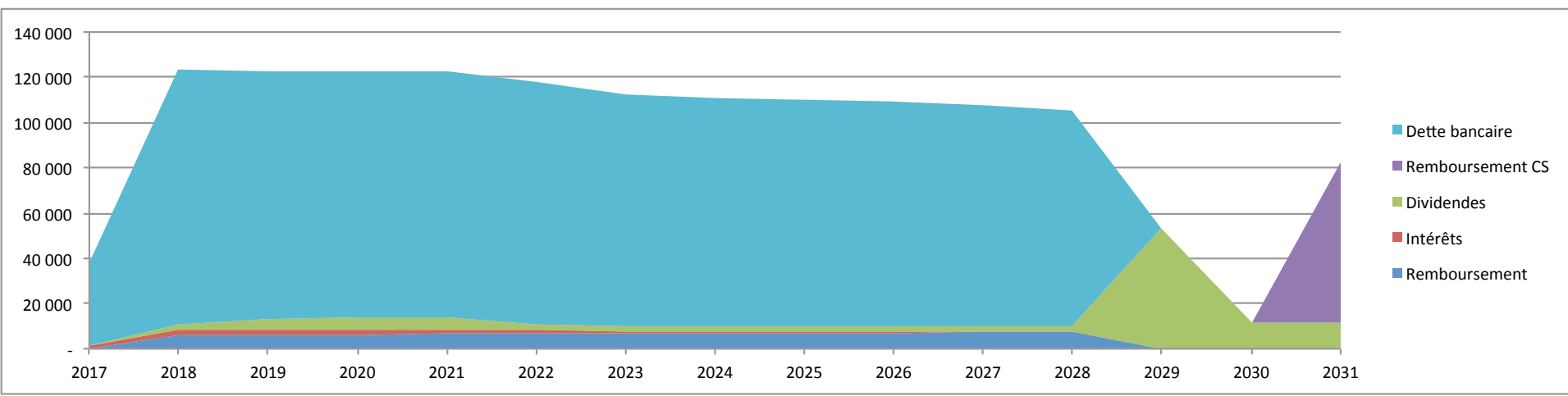
- Comprendre globalement projet, sa maturité (d'où viendront les intrants, quels contrats les garantissent et si ces contrats tombent y a t il un plan B ?)
- Valider le volet « **recettes** », souvent le plus simple, *encore qu'il n'y a de recettes que si le méthaniseur fonctionne effectivement correctement*
 - *Concernant le « marché » du (bio) déchets il nous semble raisonnable de considérer qu'il restera assez volatil mais en tendance devrait voir les redevances payées diminuer sensiblement*
 - *La question des « concurrence » se pose*
- Valider le volet « **charges** » en particulier pour vérifier qu'il n'est pas sous dimensionné, mais aussi qu'il a été correctement optimisé (quel partage de la valeur avec les autres parties prenantes ? Avec les agriculteurs en particulier ?)
 - Contrats de maintenance
 - Contrats d'exploitation (?)
 - Renouvellement ou entretien ? Fiabilité des choix techniques ?
 - Qui se charge de l'épandage et qui le prends en charge ?
- S'assurer que l'**investissement** (CAPEX) a bien fait l'objet d'une approche réaliste et d'une vraie optimisation (mise en concurrence, benchmark...), et attention, le « total à financer » ne se limite pas à l'investissement : il faut bien intégrer le BFR, le compte de réserve, le financement de la construction etc...
 - Qui apporte la construction et qui construit le projet ?

Quelques exemples simples, vision investisseur, *rentabilité* des fonds propres

Sensibilités	TRI	Payback	ADSCR min	ADSCR moy.	LLCR min	Défaut de paiement
Cas de base	4,72%	2029	1,33	1,40	1,44	Non
Taux d'intérêt + 0,5%	4,51%	2029	1,29	1,36	1,44	Non
CA + 10%	7,87%	2026	1,47	1,59	1,63	Non
CA - 10%	1,41%	2031	1,12	1,20	1,24	Non
CA - 22% (Breakeven)	-7,28%	n/a	0,81	0,87	0,38	Oui
CA - 5%	3,14%	2030	1,23	1,30	1,34	Non
Opex + 20%	1,49%	2031	1,13	1,21	1,25	Non
Opex + 50% (Breakeven)	-13,34%	n/a	0,72	0,81	0,25	Oui
CAPEX + 60k€	4,19%	2029	1,34	1,41	1,39	Non
Retard 3 mois	4,45%	2029	1,05	1,31	1,40	Non
Retard 6 mois	4,08%	2029	0,00	1,23	1,37	Non



Enjeux économiques sur un projet agricole collectif



Points clés

- **Avoir un AMO financier tôt pour éviter les déconvenues !**
 - La robustesse du projet pourra être mieux appréhendée...
- **Être attentif aux « prix de transfert »...**
- **A date les subventions restent nécessaires !**
- **En chiffres :**
 - Le TRI de 10% doit s'apprécier comme un « minimum » mais doit surtout s'apprécier au vu de la **robustesse** du projet !
 - L'enjeu c'est de pouvoir avoir des projets qui ne nécessiteront pas de réinvestissement après quelques mois
- **OSER peut intervenir et accompagner en souplesse**
 - Des collectivités
 - Des industriels
 - Des agriculteurs

Benoit Lemaignan
Directeur Projets et Investissements

benoit.lemaignan@enr-oser.fr

07 86 91 90 33

SFR OSER

5 Rue Eugène Faure

38000 Grenoble

<http://enr-oser.fr/>

@FondsOSER